

INFORMATIONS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE REMERING LES PUTTELANGE

Notre boulangerie !

L'année 2022 n'a finalement pas été très réjouissante, nous pensions enfin sortir de la crise sanitaire en début d'année et que tout allait redevenir comme avant.

Malheureusement, depuis un an et le 24 février 2022, date de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous n'avons enchaîné que des crises (économiques, énergétiques, sociales, ...). Tout ceci a bien sûr freiné le projet de la boulangerie et son ouverture. Le bâtiment n'a pu être livré que début novembre, avec l'arrivée tardive de matériel électrique suite à des ruptures de stock.

Notre boulanger sélectionné a aussi rencontré des problèmes pour s'approvisionner en matériel de production, mais le plus grave maintenant, c'est de conclure des contrats d'énergie décents. Il suffit de suivre l'actualité brûlante autour des artisans, bouchers, boulangers pour s'en rendre compte. Concernant les prix de l'électricité, les boulangers sont en danger malgré les aides de l'Etat. En effet, de nombreux petits commerces restent non-éligibles au tarif réglementé (inférieur à 36 KVA), car il leur faut une puissance supérieure (96 KVA) comme dans le cas de notre boulangerie. Les aides proposées par l'Etat sont donc très insuffisantes pour permettre une exploitation durable.

Partout en France, des artisans sont menacés de mettre la clé sous la porte ou sont déjà en cours de liquidation judiciaire. Dans cette conjoncture actuelle, indépendante de notre volonté, il n'est pas possible pour notre boulanger et notre boulangère de démarrer leur activité à court terme. Nous le regrettons sincèrement, au nom de tous les habitants de Rémering-les-Puttelange. Il faut une réaction rapide et sans faille de l'Etat pour nos commerces de proximité, derniers bastions contre la désertification économique des villages. Ceux-ci subissent de plein fouet les hausses des matières premières, la hausse des salaires et des charges sociales conséquentes à l'inflation, et dernièrement la hausse du prix de l'énergie.

Notre projet est cohérent, viable et est un atout majeur pour la qualité de vie dans notre collectivité et notre développement touristique, mais la conjoncture actuelle constitue malheureusement un frein trop important pour les entrepreneurs souhaitant démarrer un projet, sans garantie de durabilité suffisante.

Nous vous demandons donc d'être encore patients et vous tiendrons informés dès que nous aurons de meilleures nouvelles.

Cordialement, la Municipalité





La pêche à l'Etang des Marais :

Fermeture de la pêche aux carnassiers du 1^{er} février au 30 avril 2023.

Redotation MULTIFLUX

Une nouvelle dotation aura lieu au Foyer Socio Educatif le **LUNDI 27 MARS 2023 de 13H30 à 19H.**



Repas des seniors

NOUVELLE FORMULE cette année avec un repas des seniors de printemps qui sera organisé par la Municipalité le dimanche 16 avril 2023 au Foyer Socio Educatif. Une invitation sera adressée courant mars à tous les seniors de 65 ans et plus et domiciliés dans la commune (inscription obligatoire avec coupon réponse qui sera joint).

Centre de loisirs Les Cigogneaux :

Prochain centre du lundi 17 au vendredi 21 avril, avec une journée inter-centres les OPALYMPIADES.



Collecte Don du sang : "Donner son sang, c'est jouer collectif". Les prochaines collectes auront lieu de **15H30 à 19H00** au FSE : Lundi 5 juin - lundi 7 août - lundi 16 octobre.

Réseau cuivre : La date à retenir, le **30 novembre 2025**. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible (fibre optique, réseaux très haut débit mobile, satellite).





Ma Commune Connectée

La municipalité souhaite vous alerter et vous informer rapidement de son actualité, des événements à venir, avertir d'un changement, d'un risque ou d'un danger et vous envoyer des rappels ou toute autre information que leur Commune jugera utile.

Si vous possédez un smartphone ou une tablette (Android et iPhone/iPad), c'est très simple ! Nous vous proposons de :

- Télécharger l'application mobile gratuite : **Ma Commune Connectée**
- Ouvrir l'application et en bas de la page « **S'inscrire** » en entrant une adresse e-mail et un mot de passe
- Puis cliquer sur « **Connexion** »
- Entrer le code postal et la commune
- Sélectionner les 3 notifications et sauvegarder

Vous êtes prêts à recevoir nos informations. Celles-ci sont précédées d'une notification. Merci pour votre participation !

Animation jeunesse :

Sorties, activités.... pour les 11/17 ans proposées par ANIM'COM 13. N'hésitez pas à diffuser cette information aux jeunes que vous connaissez et à prendre contact : animcom13@orange.fr



Bibliothèque municipale

Rappel des horaires d'ouverture :

- Mercredi de 16h à 19h
- Samedi de 9h à 12h

Acquisition de nouveaux livres par les bénévoles, avec l'aide financière de la commune et de la CASC. N'hésitez pas à vous inscrire et à emprunter !

Les trottoirs

Ils sont à déneiger, chaque propriétaire est responsable de ce nettoyage (la neige est à mettre en tas, il est **strictement interdit** de l'étaler ou de la jeter sur la route). **Rappel** : durant l'année, les trottoirs et les caniveaux sont aussi à balayer régulièrement. Un entretien plus conséquent est à prévoir lorsque ceux-ci sont envahis par de l'herbe ou de la mousse. Les piétons utilisant ces trottoirs vous remercient !



Propreté dans le village

Les propriétaires de chiens se doivent de ramasser les déjections canines de leur animal. Les "crottes" n'ont pas à envahir trottoirs, pelouses ou encore le long des habitations. Des "Toutounet" sont à disposition, mais n'importe quel petit sachet peut faire l'affaire. Nous en appelons au bon sens de chacun.

Sécurité rue de l'Ecole

De nombreuses infractions au code de la route ont été constatées au niveau de la rue de l'Ecole : stationnements gênants, voire interdits (même sur le passage piétons), circulation excessive, dépose-minute non respecté, problème de circulation du bus car stationnement des 2 côtés de la route au niveau du multisports ... Suite à ces trop nombreuses constatations et pour la sécurité des enfants empruntant les accès pour venir à l'école, nous appelons à plus de vigilance et du respect du marquage au sol et aux différents panneaux installés. Si ces infractions devaient à nouveau être commises, la gendarmerie sera avisée ! Restons vigilants ensemble.



La Municipalité

Ouverture de la Mairie au public : lundi jeudi et vendredi de 9H à 11H30, mardi de 17H à 19H

Rappel des horaires des permanences en Mairie :

Le Maire, Jean-Luc ECHIVARD : le mardi de 17H à 19H ou sur rendez-vous.

La 1^{ère} Adjointe, Jeannine QUODBACH : sur rendez-vous.

